

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 AVRIL 2022 À 16 H 00

---

Rapport N° 50

INFORMATION SUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) PARTENARIAT VILLE- CAF

---

Aujourd’hui L'an deux mille vingt deux, le quinze avril, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 avril 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Éric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Cyril CINEUX, Christophe BERTUCAT pouvoir à Christine DULAC ROUGERIE, Magali GALLAIS pouvoir à Sylviane TARDIEU, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Estelle BRUANT pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Wendy LAFAYE pouvoir à Pierre SABATIER, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL

---

*Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Géraldine BASTIEN).*

*M. Alexis BLONDEAU arrive pendant le diaporama de la question n°2.*

*M. Eric FAIDY quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Alexis BLONDEAU.*

*M. Samir EL BAKKALI quitte la séance avant le vote de la question n°24 et donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL.*

---

---

**Rapport N° 50**  
**INFORMATION SUR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) PARTENARIAT VILLE- CAF**

---

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme (CAF) est arrivé à échéance, et a été remplacé en 2021 par la Convention Territoriale Globale (CTG). Les principes constitutifs de la CTG ont été présentés lors du Conseil Municipal du 5 mars 2021 pour autoriser sa signature et sa mise en œuvre. En complément de la délibération du 5 mars 2021, vous sont présentés les éléments financiers qui ont été précisés au cours de l'année 2021.

Pour mémoire, la Convention Territoriale Globale et les conventions d'objectifs et de financement correspondantes ont été signées sur une période de 5 ans, soit jusqu'en 2025, avec une mise en œuvre rétroactive au 1er janvier 2021.

La CTG intègre la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, auxquelles s'ajoutent l'animation de la vie sociale, la parentalité, l'indécence du logement, l'accès aux droits, l'inclusion numérique. L'objectif pour la collectivité est de bâtir un projet de territoire à partir d'un diagnostic partagé et de coordonner l'action des différents acteurs.

Le plan d'action stratégique CTG élaboré avec la CAF et les directions concernées de la Ville présente 3 axes de développement, 8 objectifs opérationnels et 15 actions transversales déclinées (voir annexe).

La mise en œuvre du plan d'actions est évaluée dans le cadre de comités de pilotage et de comités techniques se réunissant deux fois par an.

#### **- LE FINANCEMENT**

Le financement des actions et prestations de la Ville par la CAF est basé sur une enveloppe annuelle de 1 945 218 € jusqu'en 2025. Le montant total des bonus territoire pour l'année 2021 est de 1 928 265€. Comparativement le montant du CEJ réel en 2020 était de 1 616 236 € dont 73 378 € pour les associations.

Ce financement de la CAF dans le cadre de la CTG est basé sur des « bonus territoire ».

Le bonus territoire est une subvention de fonctionnement qui finance en petite enfance par exemple, les places de crèches déjà existantes : il s'agit d'un montant forfaitaire par place qui varie selon le quartier (hors quartier prioritaire ville/ quartier prioritaire ville (QPV)).

Par ailleurs, la CNAF souhaitant encourager les créations de places en crèches, le bonus territoire est également versé pour toute création de nouvelle place, il s'agit d'un versement annuel forfaitaire versé pendant toute la durée de la CTG

L'offre nouvelle concerne spécifiquement le développement d'actions « Petite Enfance » : les créations de places nouvelles en Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants, les postes d'animateur de Relais Assistant.e.s Maternel.le.s, les nouvelles heures d'ouverture de Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Pour le développement de ces nouveaux services, le financement apporté est forfaitaire et d'un montant fixé nationalement en fonction d'un barème prévu pour chaque type d'équipement.

Bonus Territoire CTG <i>Subvention de fonctionnement</i>	Bonus Territoire		Bonus création	
	Hors QPV	En QPV	Hors QPV	En QPV
Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants par place	900 €	1 700 €	2 750 €	3 600 €
Relais Assistant.e.s Maternel.le.s par ETP		11 141,29 €		12 500 €
Lieu d'Accueil Enfants Parents par heure		9,74 €		20 €
Accueil de Loisirs Sans Hébergement par heure		0,30 €		

Le montant annuel 2021 est réparti selon les types de prestations suivantes :

Activités Ville	Bonus Territoire	Montant acompte perçu en 2021
Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants	819 600 €	573 720 €
Relais Assistant.e.s Maternel.le.s	34 872 €	24 411 €
Lieu d'Accueil Enfants Parents	1 792 €	1 255 €
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	958 615 €	671 031 €
Pilotage*	113 385 €	0 €
Total	1 928 265 €	1 270 416 €

\*L'enveloppe pilotage comprend le financement de 3,7 ETP de chargé.e.s de coopération. Elle intègre également une subvention pour les formations BAFA/BAFD et pour les séjours, estimés respectivement à 9 360 € et à 19 071 €.

La CAF a versé un acompte de 70% en 2021, soit 1 270 416 €, qui a été inclus dans les versements de prestations de service des structures.

Le Conseil municipal prend acte de cette information.

TOTAL VOTANTS :	0	=	48 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	0	=	Pour : 0	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 3 MAI 2022

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjointe déléguée



Cécile AUDET

# CTG - Tableaux de suivi annuel des actions 2021-2025

## Evaluation 2021

AXE	Objectif opérationnel	Action	Déclinaison opérationnelle	CALENDRIER					Évaluation intermédiaire Cotech du 20/01/2022
				21	22	23	24	25	
1 : Harmoniser les conditions d'accueil	ACTION 1 : Partager une culture commune de l'accueil (information, orientation)	1-A	Mettre en place un groupe de travail		x				# Le démarrage de l'action est reporté en 2022.
		1-B	Créer un référentiel commun d'accueil		x	x			
		1-C	Formaliser un plan de communication transversal		x	x			
		1-D	Constituer un réseau d'information dynamique en interaction avec les partenaires		x	x			# La DE et le Guichet Unique ont promu le service d'inscription en ligne Kiosque, et ont accompagné les parents : le taux d'inscription en ligne a atteint 30%.
		2-A	Mettre en place une démarche qualité (accompagnement de l'usager, dématérialisation, guichet virtuel...)	x					# La démarche qualité a été amorcée, avec la volonté de mettre en place une enquête de satisfaction dès 2022.
	ACTION 2 : Enclencher une démarche qualité (accompagnement des publics tout au long de l'action)	2-B	Rendre visible la démarche qualité	x	x	x	x	x	# Les formations ont été engagées auprès des agents.
		2-C	Formation des agents d'accueil et d'animation	x	x	x	x	x	
		3-A	Poursuivre et consolider le groupe de travail pour impulser rétéléchir à des actions passagères		x	x	x	x	# Les restrictions sanitaires ont réduit fortement le développement de cette action.
		3-B	Développer les Toutes Petites Sections (TPS) en Maternelle		x	x	x	x	# La relation partenariale a été maintenue.
		3-C	Initier et développer des actions passerelles petite enfance		x	x	x	x	# Le travail pour développer les TPS a commencé avec l'éducation nationale
2 : Renforcer l'offre de services et les actions dans les structures d'accueil	ACTION 3 : Développer des actions passerelles petite enfance et enfance (0 à 6 ans) : Ecole-Eaje/SAF-Læap-Ram-SMAP-ALSH...	3-D	Mettre en place sur Saint-Jacques et La Gauthière un concept de "pôle éducatif petite enfance"		x	x	x	x	
		4-A	Faire connaître les lieux ressources et favoriser leur fréquentation		x	x	x	x	# La mise en œuvre des Centres sociaux a débuté par le quartier Nord, et a été poursuivie au Sud et à La Gauthière. Leur promotion comme lieu ressource a été importante pour assurer l'accueil des publics en période COVID.
		4-B	Associer les instances de participations existantes ou à venir (comité usagers) dans la mise en œuvre des projets		x	x	x	x	# L'association des habitants et des instances de participation est commencée.
		4-C	Impliquer les habitants dans l'animation des espaces d'accueil		x	x	x	x	# La présence des animateurs a été renforcée sur les réseaux sociaux, démontrant son intérêt pendant les périodes de confinement et de couvre-feu liés au COVID.
		4-D	Maintenir une présence sur les réseaux sociaux en direction des jeunes (Promeneurs du Net, autres...) et construire avec eux des projets		x	x	x	x	
	ACTION 4 : Renforcer l'attractivité des lieux ressources pour les habitants : le centre social (CS), l'espace de vie sociale (EVS)								

1 - UNE VILLE BIENVENANTE : Proposer la même offre de services à tous les habitants

# CTG - Tableaux de suivi annuel des actions 2021-2025

## Evaluation 2021

Axe	Objectif opérationnel	Action	Déclinaison opérationnelle	CALENDRIER					Évaluation intermédiaire Cotech du 20/01/2022
				21	22	23	24	25	
2 : Renforcer l'offre de services et les actions dans les structures d'accueil	ACTION 4 : Renforcer l'attractivité des lieux resources pour les habitants : le centre social (CS), l'espace de vie sociale (EVS)	4-E	Développer le numérique grâce aux partenariats			x	x	x	# Le développement de l'accès au numérique a débuté avec une convention avec le CRI et le CS Nord, et la conception d'une cartographie des ressources numériques. Ce partenariat sera développé avec les autres CS en 2022.
		4-F	Poursuivre le déploiement de nouveau CS et/ou EVS (La Gauthière, quartier Sud)	x	x	x	x	x	# Le projet social de la Gauthière a reçu un agrément Centre Social (au lieu d'EVS). # Une demande d'agrément sur le quartier St-Alby portée par l'association l'Estran est en cours de préparation avec une volonté partenariale Ville-CAF.
		4-G	Réfléchir au déploiement de nouveaux CS ou EVS dans de nouveaux territoires identifiés	x	x	x	x	x	
		5-A	Favoriser l'équilibre de la fréquentation des accueils de mineurs dans le sens de la mixité sociale et du vivre ensemble	x	x	x	x	x	# Le travail d'équilibre de la fréquentation (mixité sociale et vivre ensemble) est engagé sur l'ensemble du territoire de la Ville.
		5-B	Créer des actions de partage en famille et intergénérationnels	x	x	x	x	x	# Le contexte sanitaire a réduit le développement des actions de partage en famille et de soutien à la parentalité. Des actions ont pu être réalisées ponctuellement, notamment dans le cadre des projets des CS, mais pas avec une forme évidemment.
		5-C	Promouvoir et coordonner des actions de soutien à la parentalité (type petits déjeuners des parents...) et d'autres activités partagées parents-enfants	x	x	x	x	x	# Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) associatifs ont reçu un soutien de la Ville et de la CAF pour faire face aux restrictions sanitaires.
		5-E	Soutenir et développer les Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) associatifs	x	x	x	x	x	
3 : Proposer des lieux de cohésion sociale	ACTION 5 : Favoriser le lien social	5-D	Proposer des temps forts pour mieux vivre ensemble	x	x	x	x	x	
		6-A	Transformer les cours des écoles notamment par la végétalisation, puis d'autres espaces, en lieux de vie avec les usagers et les habitants	x	x	x	x	x	# La végétalisation des cours d'école a commencé avec une démarche d'évolution des usages et des pratiques (objectif de 20 cours d'école d'ici 2025). # Dans le cadre des CS, des actions de mobilisations ont été réalisées.
		6-B	Favoriser le dialogue citoyen afin de faire émerger des initiatives de proximité (type budget participatif, Gestion Urbaine et Sociale de Proximité...)	x	x	x	x	x	# Crédit de la Direction de l'Innovation et de la Participation. # GU SP : Les opérations phares ont débuté et seront poursuivies, avec des études

1 - UNE VILLE BIENVENUE : Proposer la même offre de services à tous les habitants

# CTG - Tableaux de suivi annuel des actions 2021-2025

## Evaluation 2021

Axe	Objectif opérationnel	Action	Déclinaison opérationnelle					Calendrier du 20/01/2022
			21	22	23	24	25	
ACTION 7 : Accroître l'accueil en « petite enfance » et en « enfance »	1 : Renforcer les lieux de socialisation et les parcours d'accompagnement	7-A						# Les capacités d'accueil des EAJE de la Gauthière et de Nayron ont été augmentées, et une campagne de recrutement d'Assistants Maternels pour le SAF a été lancée. Pour 2022, de nouvelles augmentations de capacité sont prévues, ainsi que la création d'un nouvel EAIE # "Pélisser" (30p).
		7-B	Couvrir tout le territoire et harmoniser l'offre de service Relais Petite Enfance	x	x	x	x	# L'amélioration des dortoirs des écoles maternelles est engagée.
		7-C	Établir un diagnostic et prévoir une adaptation des lieux à l'âge des enfants	x	x	x	x	# Prévision de la construction d'une nouvelle école maternelle, qui sera le support pour les créations futures.
		7-D	Pour l'accueil périscolaire, penser un accueil spécifique et adapté aux 2-6 ans pour le matin et les moments de goûters	x	x	x	x	# Le PEV Enfance entre dans une phase dévaluation.
		7-E	Poursuivre le développement qualitatif de l'offre d'accueil (EAJE, ACM)	x	x	x	x	# Les structures DPE continuent la rédaction de leur projet pédagogique.
		8-A	Recenser les dispositifs existants et identifier les besoins des jeunes	x	x	x	x	# L'accompagnement des jeunes est engagé dans le cadre des projets CS. Un lien doit être réalisé avec la nouvelle "Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative".
		8-B	Proposer une offre coordonnée pour améliorer l'accompagnement scolaire collègues et lycées en s'inscrivant dans un réseau éducatif	x	x	x	x	# Le projet DEMOS est prolongé avec "Passerelle DEMOS".
		8-C	Valoriser les réussites des jeunes et impliquer les parents dans le parcours de leurs enfants	x	x	x	x	# Le label Cité Educative a été obtenu pour La Gauthière-Les Vergnes, et la demande pour Saint-Jacques est en cours d'évaluation.
		8-D	Prolonger l'action DEMOS	x	x	x	x	
		8-E	Déployer la démarche de labellisation "cités éducatives" (Quartier Politique de la Ville, REP+)	x	x	x	x	# Le groupe de travail n'a pas été mis en place, mais un travail de recensement des acteurs est commencé.
ACTION 8 : Démultiplier les actions pour la réussite éducative des enfants et des jeunes	2 : Favoriser l'accès aux droits et l'intégration universelle	9-A	Constituer un groupe de travail autour de l'accueil des enfants porteurs de handicaps / migrants	x	x	x	x	# Action en cours à l'école DURUY, et des actions d'inclusion scolaire dans les classes ULIS
		9-B	Proposer des formations aux professionnels sur l'accueil des enfants porteurs de handicaps / migrants	x	x	x	x	# Formations réalisées pour les personnels oeuvrant dans les écoles sur le thème de l'inclusion scolaire
		9-C	Rédefinir les secteurs scolaires et renforcer la mixité sociale en veillant à l'intégration des élèves issus de toutes les populations, et notamment migrants	x	x	x	x	# le contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés (CTAIR) agit dans cette action.
		9-D	Mettre en place avec l'Education Nationale, et en collaboration avec les partenaires et les associations, un accueil adapté aux particularités des publics et réparti sur la Ville	x	x	x	x	# Action non évaluée - A retravailler en comité de coopération.
		10-A	Conforter l'amélioration des conditions du temps de repas					
ACTION 10 : Bâtir un socle commun pour une alimentation qualitative dès la petite enfance		10-B	Étendre les domaines de réflexion du groupe de travail intermédiaires pour accroître le champ d'intervention (Plateforme AURA, fourniture de repas des EAJE et d'autres établissements...)					
		10-C	Continuer à agir pour une alimentation durable et raisonnée					

2 - UNE VILLE INCLUSIVE (POUR TOUS) : Garnir l'accès aux services

# CTG - Tableaux de suivi annuel des actions 2021-2025

## Evaluation 2021

Axe	Objectif opérationnel	Action	Déclinaison opérationnelle					Évaluation intermédiaire Cotech du 20/01/2022
			21	22	23	24	25	
1 : Accompagner les parents	ACTION 11 : Construire les conditions nécessaires à l'exercice d'une parentalité effective	11-A Accompagner toutes les familles au quotidien en prenant en compte chaque événement qui bouleversera l'équilibre familial	x	x	x	x	x	# L'accompagnement des parents fait partie des pratiques professionnelles, pour répondre aux demandes en augmentation.
		11-B Valoriser les parents dans leur rôle éducatif en étant impliqués dans des actions de coéducation	x	x	x	x	x	# Des actions parentaliés sont développées dans le cadre des projets de CS, dont projets familiaux et poste référent famille.
		11-C Déployer sur toute la ville les actions enfants-parents, entre parents, entre familles : LAEP, Café des parents, instant parent santé, activités partagées en famille, ..	x	x	x	x	x	# Les actions de préventions sont déjà engagées et nécessitent d'être valorisées.
		11-D Renforcer les compétences parentales avec des actions de préventions : semaine de la parentalité, programme santé, café des parents...	x	x	x	x	x	
		11-E Inventorier et diffuser les ressources d'information sur la parentalité	x	x	x	x	x	
		12-A Désacraliser / démocratiser la culture sous toutes ses formes avec Mille Formes, et dans le cadre de "Clermont Capitale Européenne de la Culture 2028".	x	x	x	x	x	# Mille formes est à l'initiative d'actions, avec l'augmentation d'ateliers en autonomie ; mais moins que prévu à cause des conditions sanitaires.
2 : Garantir le développement personnel tout au long de la vie	ACTION 12 : Soutenir la continuité des démarches éducatives et culturelles de la petite enfance à la jeunesse	12-B Collaborer avec les acteurs culturels pour inclure les publics les plus éloignés (jeunes enfants, jeunes, familles)	x	x	x	x	x	# De nouveaux projets en partenariats sont en cours d'élaboration (Orchestre d'Auvergne, Musées...)
		12-C Actualiser les projets éducatifs et pédagogiques des structures, et optimiser la gestion des rythmes	x	x	x	x	x	# Parcours culturel
		12-D Créer des espaces innovants et pérennes favorisant l'égalité fil/er/garçon	x	x	x	x	x	# La DE et la DPE ont engagé un travail d'actualisation de leurs projets éducatifs.
		12-E Construire avec les jeunes leur place dans les actions des CS et des EVS	x	x	x	x	x	# Les projets de CS intègrent des actions favorisant l'engagement des jeunes.
		13-A Coordonner l'interaction entre les différents dispositifs de santé publique	x	x	x	x	x	# Crédit d'un Service Santé Publique
		13-B Concevoir ou faire évoluer les actions thématiques répondant à des problématiques de santé identifiées (Santé mentale, prévention écran, "Ciboulette" ...)	x	x	x	x	x	# Dans le cadre du programme de prévention en milieu scolaire, 500 actions ont été réalisées.
3 : Assurer la mise en œuvre de partenariats transversaux	ACTION 14 : Créer et consolider les collectifs et les réseaux	13-C Élaborer des formations avec les acteurs de terrain pour qu'ils puissent mettre en place des actions santé avec leurs publics	x	x	x	x	x	# Une réflexion sur l'évolution des actions et des pratiques est initiée pour étendre les dispositifs à la jeunesse.
		14-A Construire un réseau "Petite Enfance" (Laep, Eaje, RPE...) pour impulser des actions collectives	x	x	x	x	x	# Action reportée en 2022
		14-B Inciter les professionnels et les bénévoles des associations à échanger sur leurs pratiques pour veiller à la cohérence des démarches	x	x	x	x	x	
		14-C Créer les conditions d'un véritable partenariat entre la Ville et l'Education nationale	x	x	x	x	x	
		14-D Proposer des formations communes pluridisciplinaires pour les professionnels et avec les partenaires (EN...)	x	x	x	x	x	
		14-E Développer une stratégie "Partenaires" commune à tous les territoires dotés de CS et EVS	x	x	x	x	x	
ACTION 15 : Soutenir les associations co-financées		15-A Constituer une cellule d'appui CAF-Ville pour les associations co-financées	x					# Le travail avec les associations a été engagé, mais pas formellement avec la "cellule d'appui".
		15-B Assurer une veille commune sur les problématiques rencontrées par ces associations	x					# Le partenariat entre la CAF et la Ville permet d'identifier les problématiques associatives et de mieux accompagner les associations sur leur financement.
		15-C Conseiller ces associations dans leur recherche de financement multipartenarial	x					

3 - UNE VILLE ÉPANOISSANTE : Diversifier durablement l'offre d'accompagnement pour chacun